

## Le fait du jour

## canal d'Orléans navigable



BALADE. Le bateau de croisière L'Oussance ne peut naviguer qu'entre Combleux et Fay-aux-Loges car, au-delà, le niveau d'eau et l'absence d'aménagement ne le permet pas. PHOTO D'ARCHIVES

## REPÈRES

**Collectif canal d'Orléans.** Les associations signataires sont : Association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la navigation sur le canal d'Orléans (ANCO) à Mardie. Chemin de l'eau à Combleux. Club omnisport et culturel de Combleux (COCC) section aviron. Compagnons chalandiers à Orléans. L'Entente des canoës du Centre-France. Fédération Voile de Loire Centre-Bourgogne-Auvergne à Orléans. Loire et canal à Chécy. Maison des loisirs et de la culture - Les Mariniers de Grignon à Vieilles-Maisons-sur-Joudry. Mariniers de Vitry à Vitry-aux-Loges. Passeurs de Ladrigny à Mardie.

**Gestion du canal.** Le Département n'est pas prioritaire mais est toutefois gestionnaire de l'entretien d'une partie du canal, par délégation de l'état. Une action sous-traitée au Syndicat mixte pour la gestion du canal d'Orléans (SMGCO) avec environ 1.000.000 €/an en investissements et fonctionnement. Il gère 170 km de berges, plus de 140 ouvrages hydrauliques, 27 écluses, une dizaine de 30 bâtiments. Et la gestion quotidienne pour maintenir de l'eau dans le canal et éviter les inondations.

## « En faire une Loire à vélo bis »

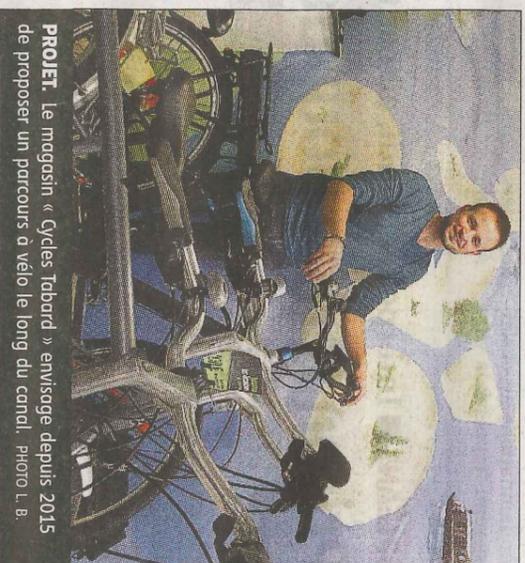
**Le département voudrait créer une « vélo-route », le long du canal d'Orléans. De leur côté, les magasins de location de cycles sont déjà prêts à se mettre en selle.**

C'est une idée loin d'être « déjantée ». Le conseil départemental du Loiret envisage d'aménager une « vélo-route », longeant le canal d'Orléans (*lire l'encadré, page 2*). Les premiers coups de pédale seraient prévus pour la fin de la mandature, en 2021 ou peu après.

## « Le chemin fait juste la taille d'un pneu »

« Nous, on est déjà prêt », affirme Michaël Tabard (*photo*), du magasin familial « Cycles Tabard », à Saint-Jean-de-Braye. Preuve à l'appui, l'homme montre sur son ordinateur un projet datant de 2015 : « C'est ce qu'on appelle le triangle d'eau, en vélo. Les berges du canal d'Orléans, de celui de Briare et de la Loire se rejoignent en formant un triangle ». Tout est donc réuni pour créer « une Loire à vélo bis ».

Sauf qu'il y a un sacré bâton dans la roue. « La portion Orléans-Copoy est impraticable en l'état »,



PROJET. Le magasin « Cycles Tabard » envisage depuis 2015 de proposer un parcours à vélo le long du canal. PHOTO L. B.

indique Michaël. Et son père, Joël, de lister les embûches : « Le chemin de halage est trop étroit, il fait juste la taille d'un pneu. Il n'est pas entretenu donc la végétation a pris le dessus et les pécheurs sont très réticents ». C'est pour toutes ces raisons que le projet avait été abandonné.

## 230 kms de parcours

Pourtant, Michaël Tabard en est sûr. Idée a de l'air. « Après la Loire à vélo, les gens nous demandent souvent quoi faire d'autre dans le Loiret... On les envoie sur le canal de Nantes à Brest ! ». Ce qui est bien dommage,

« car le coin est magnifique. Des villes comme Rogny-les-Sept-Écluses, Fay-aux-Loges ou Combleux méritent le coup d'œil ».

Au total le parcours ferait 230 kms et donnerait un coup de pouce non négligeable au commerce local. Aussi, quand on lui dit que le département pourrait relancer le dossier, Michaël est à la fois ravi... et prudent : « Ça marchera seulement si c'est fait avec le même professionnalisme que la Loire à vélo. Que ce soit au niveau des travaux ou de la communication ». La route semble donc encore longue. ■

Luc Berre

## EN DATES

- EN 1676** Robert Mothieu, négociant en bois en forêt d'Orléans, demande l'autorisation au Duc d'Orléans de creuser une voie d'eau entre le Loiret et le Secour de Lorms.
- EN 1681** La construction débute. Elle s'achève dix ans plus tard.
- EN 1692** Le canal est ouvert et permet, le 5 mars, le passage du premier bateau de la Loire à la Seine. Pendant un siècle, près de 2.000 bateaux l'empruntent.
- EN 1793** Le canal d'Orléans devient un bien national.
- EN 1863** Sa gestion est confiée aux Ponts et Chaussées pour 91 ans.
- EN 1879** Afin de concurrencer le chemin de fer, on projette de prolonger le canal jusqu'à Orléans.
- ENTRE 1908 ET 1921** Le deuxième tronçon, entre Orléans et Combleux est réalisé. Il est inauguré le 3 juillet 1921.
- EN 1954** Le chemin de fer entraîne le déclin de la navigation sur le canal d'Orléans, qui est déclassé.
- EN 1978** Le syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans est créé. Il réunit le Département du Loiret et les vingt communes riveraines.
- DEPUIS 1985** Le Département a investi plus de 25 millions d'euros pour la restauration du domaine du canal. Les investissements ont permis la réhabilitation des maisons éclésiastes ; l'aménagement de deux bases de loisirs (étang de la Vallée et étang des Bois) disposant de bidognades publiques et gratuites, de campings et de restaurants ; la restauration de berges ; l'aménagement du chemin de halage ; la restauration de nombreux ouvrages hydrauliques (vanneaux, pontceaux, passerelles...) ; la réhabilitation de treize écluses.
- DEPUIS 2005** Depuis 2005, on dénombre la restauration de huit écluses ; quatre opérations de restauration de berges ; treize opérations de restauration d'ouvrages hydraulique ; des participations pour la restauration du mur digne entre Orléans et Combleux ; la réhabilitation de cinq maisons éclésiastes ; la mise aux normes de quatreze assainissements de maisons éclésiastes ; l'installation d'un système d'irrigation aux crues.
- DEPUIS 2008** La stratégie de valorisation voulue en 2005 octroie depuis 2008 en raison du désaccord entre l'état et le conseil départemental sur le prix de la session par l'état, à l'origine estimé à 0,5 millions d'euro. D'où l'arrêt des travaux.
- EN 2016** En 2016, suite à la crue de fin mai, le Département a réalisé plusieurs interventions d'urgence pour un coût de 260.000 euros : la restauration de la passerelle du déversoir de l'écluse de la Folie à Conquillyroy ; la remise en état du passage inférieur du pont de la RD2060 à Donney ; le nettoyage des aqueducs latéraux des écluses de Donney et de Mardie.
- AUJOURD'HUI** Le canal se meurt depuis son désinvestissement des voies navigables de France. Quelques initiatives localisées le font vivre encore, comme les fêtes de Grignon et la fabrication de la Belle de Grignon, penche en chêne, qui accueille des milliers de visiteurs par an. A noter aussi le gros effort mené sur Orléans avec la rénovation totale du canal, du port Thinet jusqu'au début du chemin de halage. Il est animé lors du Festival de Loire.